



DECLARATION D'ENGAGEMENT

En application de l'article R. 4321-142 du Code de la Santé Publique*, je,
soussigné(e) : Inscrit(e) au
Tableau tenu par l'Ordre sous le N°
Déclare avoir pris connaissance du Code de Déontologie des Masseurs
Kinésithérapeutes et m'engage à le respecter.

Date :

Signature

** Article R. 4321-142 CSP : « Tout Masseur Kinésithérapeute, lors de son inscription au Tableau, doit affirmer devant le Conseil Départemental de l'Ordre qu'il a eu connaissance du présent code de déontologie et s'engage sous serment écrit à le respecter ».*